

Mémoire déposé au MDEIE

dans le cadre du forum national de la tournée
de consultation nationale sur l'entrepreneuriat
du gouvernement du Québec

Vers une stratégie québécoise de l'entrepreneuriat

Janvier 2011

Là où plusieurs voient un risque, nous y voyons un potentiel humain.

COORDONNÉES DU GROUPE SIGNATAIRE

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

3333, rue du Carrefour, local A-291

Québec (Québec) G1C 5R9

Coordonnatrice : Mme Karyne Talbot

(418) 529-7928 #234 / sans frais 1-877-810-7722

www.rqcc.qc.ca / ktalbot@rqcc.qc.ca

Présidente : Mme Roselyne Mavungu

(514) 381-7333 #211 / rmavungu@compagnie-f.org

Coordonnées du groupe signataire	2
Sommaire	3
Description sommaire du RQCC	4
La naissance du crédit communautaire	4
L'accompagnement de proximité.....	5
Complémentarité avec les acteurs du milieu.....	6
Cohérence avec les orientations gouvernementales.....	7
Impact social, entrepreneurial et fiscal du RQCC.....	8
Contexte socio-économique et prospective	10
Enjeux et orientations de développement du RQCC.....	11
Recommandations.....	11
Conclusion.....	13
ANNEXE 1	14
Description détaillée du RQCC	14
ANNEXE 2	18
Organismes membres du RQCC	18
ANNEXE 3	19
Les Fonds et les Cercles d'emprunt	19
ANNEXE 4	21
Positionnement du RQCC dans la chaîne québécoise du financement.....	21
ANNEXE 5	22
Le RQCC actif dans toutes les étapes de la chaîne entrepreneuriale.....	22
ANNEXE 6	24
Le microcrédit dans le monde.....	24
Annexe 7	27
Lettre d'appui	27

DESCRIPTION SOMMAIRE DU RQCC

(Description détaillée en annexe 1)

Fondé en 2000, le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) est un OSBL ayant pour mission de promouvoir et de développer l'approche du crédit communautaire au Québec, en tant que réponse novatrice aux besoins des personnes qui veulent prendre leur place dans la société par le biais d'un projet entrepreneurial, mais qui rencontrent des obstacles les empêchant d'accéder aux sources conventionnelles de financement.

Le RQCC regroupe **23 membres** (*annexe 2*), soit 12 Fonds d'emprunt préconisant une approche individuelle et 11 Cercles d'emprunt favorisant une approche collective. Ces organismes sont issus du milieu et opèrent dans **12 régions administratives** de la province. La diversité de leurs services et de leurs pratiques témoigne des **besoins spécifiques à chaque région**, par des ressources adaptées qui sont disponibles pour y répondre (*annexe 3*). En tout, le RQCC représente plus de 75 employés à temps plein et plus de 300 bénévoles.

Depuis 10 ans, le RQCC a évolué et a réussi à faire sa place parmi l'éventail des principaux acteurs impliqués dans le **soutien à l'entrepreneuriat**. Il a su faire reconnaître le crédit communautaire comme étant le **premier échelon dans la chaîne québécoise des mécanismes de financement solidaire** (*schéma en annexe 4*). Le crédit communautaire est en fait la première porte d'entrée pour des entrepreneurs potentiels qui n'accèdent pas à des produits financiers présents dans des institutions tels que les CDÉC ou les CLD.

Ses représentations dans les manifestations où l'économie sociale prend place lui a permis de cerner et de positionner son créneau : celui de **donner accès au crédit** et de **développer les compétences entrepreneuriales** d'une population en marge des institutions de financement traditionnel.

LA NAISSANCE DU CRÉDIT COMMUNAUTAIRE

La naissance du crédit communautaire au Québec est à l'origine d'une réflexion de différents acteurs du milieu, dans les années '80. L'objectif était de trouver des solutions aux problèmes des régions et quartiers de centres urbains dévitalisés afin qu'ils se prennent en main entre autres par l'accessibilité à du capital de développement et de risque pour des populations appauvries. C'est également dans cette optique que les CDÉC sont apparus dans les années '80 à travers le Québec et plus tard les CLD dans les années '90.

Concept acclamé dans les pays en voie de développement, le microcrédit existe également dans les pays industrialisés. Bien qu'il soit reconnu depuis une trentaine d'années, le concept de microcrédit a récemment attiré l'attention et acquis une

véritable reconnaissance du monde entier depuis l'année internationale du microcrédit en 2005 et l'attribution du prix Nobel de la paix à Muhammad Yunus, en 2006, pour la création de la Grameen Bank.

Par ailleurs en 2004, quelques principes qui résument un siècle et demie de pratiques diverses ont été regroupés en une sorte de manifeste par le CGAP (Consultative Group to Assist the Poor) et retenus par les dirigeants du G8 au sommet du 10 juin 2004 :

1. Les pauvres n'ont pas seulement besoin de crédit, mais aussi de moyens pour placer leur épargne, d'assurance, et de services de transfert de fonds.
2. La microfinance doit procurer des avantages aux ménages pauvres : élévation du niveau de vie, constitution de patrimoine et de garanties pour les prémunir vis-à-vis des remous auxquels ils peuvent être confrontés.
3. « La microfinance peut se payer elle-même », c'est-à-dire qu'elle n'a pas forcément besoin d'apports externes. Les capitaux provenant de donateurs ou du gouvernement sont rares et incertains. Par conséquent, pour atteindre un plus grand nombre de pauvres, la microfinance doit s'auto-entretenir.
4. La microfinance implique de mettre sur pied des institutions locales permanentes.
5. La microfinance implique également d'intégrer les besoins financiers des populations pauvres dans un système financier national.
6. Il revient au gouvernement de rendre possibles les services financiers, pas forcément de les fournir.
7. Les fonds donateurs devraient compléter les capitaux privés plutôt que de se substituer à eux.
8. "Le goulot d'étranglement critique est la pénurie d'institutions fortes et de managers." Les donateurs devraient mettre l'accent sur le potentiel de création.
9. Le plafonnement des taux d'intérêt va à l'encontre des intérêts des pauvres en empêchant les institutions de microfinance de couvrir leurs frais, ce qui bloque la fourniture de crédit.
10. Les institutions de microfinance devraient mesurer et publier leurs performances aussi bien financières que sociales.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Au Québec, la clé de la réussite des Cercles et des Fonds d'emprunt réside dans l'accompagnement de proximité. Pour les organismes membres du RQCC, **le geste de crédit est essentiellement lié à la fonction d'accompagnement**. À l'image d'une paire de gants, si on en égare un, l'autre perd de son sens et de son utilité. **Ce qui nous intéresse, ce sont les personnes dans leur processus de changement, par la voie d'un projet économique.**

En travaillant sur le renforcement des capacités, nous suscitons le passage de l'exclusion vers l'**inclusion**, de l'isolement vers la **mise en commun**, de la responsabilité individuelle vers une **responsabilité sociale**. L'entreprise n'est pas une fin mais un moyen. Par la pratique solidaire du crédit communautaire, le RQCC contribue à la création d'emplois et au développement économique du Québec en s'assurant que **les entrepreneurs qui passent par le crédit communautaire soient mieux écoutés, mieux soutenus et mieux préparés**.

La cohérence « personne / projet » fait référence aux tâches que nos équipes de travail réalisent au quotidien : sensibilisation des personnes à l'entrepreneuriat, analyses des projets et du risque avec les outils appropriés. Notre mission nous oblige à **créer de nouveaux outils, ou encore, à adapter des outils existants, pour en arriver à des analyses « personne / projet » adaptées à nos réalités**.

On prend donc en compte des indicateurs conventionnels tout en y ajoutant nos paramètres. Par exemple, les résultats obtenus d'une appréciation du potentiel entrepreneurial vont nous servir à identifier les objectifs et actions à inscrire au plan d'accompagnement des personnes. **Bien que les outils d'analyse ne doivent pas être des outils d'exclusion, notre volonté d'inclusion ne doit pas altérer la rigueur d'analyse**.

COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES ACTEURS DU MILIEU

Les organismes de crédit communautaire membres du RQCC visent à favoriser l'**entraide** dans leurs communautés où sont établis les promoteurs. Ils ont développé, sur le terrain, une **approche unique, complémentaire et collaboratrice** avec les autres organisations de support aux entrepreneurs. Les organismes membres du RQCC reçoivent une multitude de personnes qui sont redirigées, selon le cas, vers les ressources existantes. Et ces dernières dirigent aussi vers les Fonds et les Cercles d'emprunt, des personnes pour qui elles estiment que le crédit communautaire peut davantage répondre à leurs besoins spécifiques. **Ce jeu de référencement local permet de desservir le plus de promoteurs possible et de faire lever le plus de projets possible**.

De nombreux **partenariats ont été développés avec les acteurs et les institutions locales** : CDÉC, CLD, CLSC, commissions scolaires et institutions d'enseignement, Conseil régional de développement, Centres locaux d'emploi (CLE), organismes d'employabilité, groupes de femmes, Carrefours jeunesse emploi, organismes du milieu des coopératives (ex : CDR), etc. Le RQCC développe aussi des partenariats avec les acteurs du financement de l'économie sociale. Ces acteurs, notamment le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), Filaction et FondAction interpellent des Fonds pour le financement d'entreprises d'économie sociale.

Les organismes membres du RQCC mettent à profit leurs partenariats au service des clientèles. Ils vont les accompagner pour trouver les partenaires qui

complèteront leurs montages financiers. Les institutions financières vont accepter de financer un projet si elles peuvent exercer leurs droits de garantie (ex. garantie sur équipement avec un PPE) ou encore les CLD acceptent de financer une partie du projet. Mais dans les deux cas, on constate que l’approbation de ces acteurs est fortement tributaire de **l’accompagnement de proximité** assuré en crédit communautaire.

Le crédit communautaire est parfois un instrument complémentaire à la réalisation concrète des projets économiques portés par des personnes qui ont développé leur plan d’affaires dans le cadre de la mesure Soutien au travail autonome (STA), ou qui ont obtenu la subvention de démarrage Jeunes Promoteurs (JP), mesures gérées par les CLD, ainsi que pour des projets d’économie sociale.

Le profil des promoteurs, leur historique de crédit, leur besoin financier, l’absence de garantie à offrir, sont autant d’éléments qui font en sorte que ces personnes n’ont pas accès au «financement conventionnel» et ont besoin d’un accompagnement pour acquérir des compétences et développer leurs capacités. **Le crédit communautaire est non seulement complémentaire mais nécessaire à la réalisation du projet économique.**

En résumé, la concertation et les partenariats sont établis en fonction que **le RQCC intervient là où il y a un vide de financement et de services** (ex : fonds de roulement, frais de démarrage, parfois de l’équipement, la plupart du temps sans garantie matérielle). Le RQCC accompagne et finance une clientèle à **faible revenu, particulièrement des femmes, des immigrants, des anglophones ou des jeunes** dont le profil et/ou le projet ne s’inscrivent ni dans les secteurs priorités d’activités économiques, ni dans le cadre normatif des programmes d’aide, ni dans les clientèles ciblées des institutions financières. Les intervenants du RQCC ont ainsi développé une **expertise spécifique** pour ces clientèles qui souhaitent réaliser des activités économiques durables et responsables.

COHÉRENCE AVEC LES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES

Le crédit communautaire s’inscrit dans une **approche de développement durable** qui lie la croissance économique au progrès social, dans l’optique qu’aucun(e) Québécois(e) ne soit laissé(e) pour compte. La philosophie soutenant le crédit communautaire est en cohérence avec les valeurs québécoises de solidarité et d’humanisme et avec les principes de justice sociale et de redistribution de la richesse. Cela concorde avec les choix du gouvernement du Québec visant à s’assurer du bien-être de toute sa population.

L'accompagnement de proximité offert par les membres du RQCC **allie un support à l'individu et à son projet entrepreneurial**. Le développement des habiletés personnelles telles que l'estime de soi et la remise en action prédominent. Une fois l'autonomie acquise, le projet entrepreneurial devient un moyen de survie économique pour ces personnes. Le RQCC contribue ainsi à leur **redonner une dignité**. Les services offerts sont empreints d'ouverture et de souplesse. Les personnes ciblées, pour la plupart, ont à acquérir les habiletés liées au métier d'entrepreneur en termes de savoir-être et de savoir-faire. **L'accompagnement de proximité** permet également **l'éducation financière** de la clientèle, en réponse aux préoccupations du gouvernement à cet égard.

Donner accès au crédit communautaire, c'est croire que l'amélioration de la situation socio-économique et entrepreneuriale au Québec est le fruit de la détermination des personnes qui, chaque jour, se mobilisent pour améliorer leur sort et celui de leur famille. Ce sont des hommes et des femmes qui, par l'amélioration de leurs propres conditions de vie, contribuent à construire un avenir meilleur pour l'ensemble de notre société.

Tel que mentionné dans le rapport d'étude déposé en 2010 par l'institut de statistique du Québec, *la promotion et la culture entrepreneuriale et le développement de l'entrepreneuriat constituent des facteurs essentiels au développement socioéconomique du Québec*. En effet, la culture entrepreneuriale favorise le développement d'attitudes, de compétences, d'habiletés et de qualités qui permettent d'acquérir des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-agir qui sont profitables aux futurs entrepreneurs et employés, en somme, à tous les citoyens.

Par sa Stratégie d'action jeunesse, le gouvernement du Québec accorde son soutien au RQCC depuis 2004 en établissant qu'un des moyens d'action pour la formation et la sensibilisation à l'entrepreneuriat est «*d'offrir un soutien technique à des jeunes vivant l'exclusion sociale et économique afin qu'ils bénéficient d'un microcrédit pour démarrer une entreprise*».

IMPACT SOCIAL, ENTREPRENEURIAL ET FISCAL DU RQCC

La clientèle du RQCC peut se profiler ainsi :

1. La moitié des personnes soutenues par le RQCC sont sans revenu ou dépendent des prestations gouvernementales;
2. Un peu plus de la moitié (55%) des clients sont des femmes ;
3. Les familles monoparentales et les personnes seules représentent 56% de l'ensemble de la clientèle;
4. Les jeunes de moins de 35 ans représentent près de la moitié (47%) de la clientèle;
5. Les personnes d'origine ethnique représentent plus du quart (27%) de la

clientèle du Réseau;
6. 27% de la clientèle est non francophone (anglais, espagnol et autres langues);
7. 75% de la clientèle du Réseau ont des revenus de moins de 20 000 \$;
8. Le territoire desservi par les membres du RQCC couvre 10 des 14 régions dévitalisées identifiées par le MAMROT;
9. 52% de la clientèle déclare tirer des revenus d'entreprise depuis leur cheminement avec le RQCC, alors que c'était le cas de moins de 25% des clients à leur 1^{re} rencontre , prouvant ainsi le fort impact des services du RQCC dans leur parcours vers l'entrepreneuriat;
10. La clientèle du RQCC est davantage scolarisée que l'ensemble de la population du Québec, mais la proportion des clients ayant peu de scolarité est plus forte dans les régions ressources;
11. Les deux tiers (64%) des clients accompagnés par les membres sont de nouveaux clients , les autres faisant plutôt l'objet d'un suivi;
12. Le taux de satisfaction globale des promoteurs à l'égard des services est de 92% .

Au niveau économique, en 10 ans, le RQCC représente :

1. Plus de 1 322 prêts octroyés par les organismes membres du RQCC pour un total de près de 8 millions de dollars ;
2. Un effet de levier de 1 pour 5 , permettant des montages financiers plus importants grâce à la contribution initiale du RQCC;
3. Plus de 350 000 heures de formation et d'accompagnement ;
4. Près de 1000 entreprises créées et maintenues ;
5. Près de 4 000 emplois créés et maintenus , à raison d'en moyenne 3 emplois par prêt moyen de 5 700 \$, ce qui est un coût extrêmement faible;
6. Un taux de survie après 5 ans de plus 75% , comparativement à 34% pour l'ensemble des micro-entreprises au Québec;
7. Un processus rigoureux d'analyse et de suivi des dossiers permettant un taux de remboursement d'environ 90% ;
8. Plus de 3,5 millions de dollars en capitalisation amassée auprès de la communauté et du secteur privé.

Pour l'année 2009-2010, le **nombre d'entreprises créées a triplé par rapport à l'exercice précédent**, soit **298 entreprises créées** pour 101 en 2008-2009. Sans compter les **475 entreprises accompagnées sans prêt**, les **441 emplois créés** et les **301 emplois maintenus**. Ces résultats ont été possibles suite à l'octroi de **192 prêts** totalisant **1 276 994 \$**.

Rappelons que la particularité du crédit communautaire est que le **crédit offert**, parallèlement à l'accompagnement de proximité, provient **d'investissements éthiques amassés auprès de la communauté** et du secteur privé sous forme de

dons ou d'emprunts avec ou sans intérêt (**capitalisation**). La provenance de nos capitaux permet aux organismes de crédit communautaire d'être plus flexibles et d'établir les normes d'octroi des prêts. Cette autonomie nous permet de faire tomber des barrières d'accessibilité à du crédit que d'autres institutions ne peuvent effectuer. Ainsi, c'est la communauté qui prête à la communauté, ce qui prouve la **mission mobilisatrice du RQCC** et son enracinement dans les communautés.

Depuis 2004, le financement reçu du gouvernement du Québec, sert à couvrir une partie des **dépenses de fonctionnement** du RQCC et ses membres. En 2009-2010, **chaque dollar investi au RQCC par le MDEIE a rapporté 1,63 \$ de revenu fiscal net à l'État** (revenu fiscal par emploi créé versus coût public du RQCC par emploi créé), démontrant un rapport coût-résultat très positif.

**** Source : Profil des opérations et impact social du RQCC par la firme MCE Conseils en janvier 2009 et Rapport d'évaluation du RQCC par le MDEIE en avril 2009.*

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET PROSPECTIVE

Sur le plan social, le Québec a pris l'engagement, par son *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*, de figurer parmi les nations industrialisées comptant le moins de personnes en situation de pauvreté en devenant l'une des sociétés les plus inclusives, les plus justes, et où l'autonomie économique et l'épanouissement personnel sont à la portée du plus grand nombre.

Sur le plan économique, l'essor grandissant du crédit communautaire s'explique par plusieurs facteurs interreliés. D'une part, la mondialisation des marchés financiers et la crise financière actuelle ont conduit les institutions financières «traditionnelles» à une rationalisation profonde de leurs opérations, exercice qui s'est traduit par un resserrement du crédit pour les clientèles considérées à risque.

D'autre part, la restructuration du marché du travail a provoqué une montée impressionnante du travail autonome. Or, on sait que les travailleurs autonomes sont souvent considérés par les institutions financières comme étant une clientèle à risque ou potentiellement peu rentable du fait de la petitesse des prêts qu'ils demandent ou de leur absence d'antécédents de crédit.

La convergence de ces deux forces — un resserrement de l'offre de crédit au bas de l'échelle et une explosion de la demande dans le même créneau — fait en sorte que **les besoins de financement et de soutien d'une clientèle de plus en plus marginalisée vont en augmentant.**

Puisque les objectifs poursuivis par le RQCC sous-tendent un **double rôle social et économique**, le crédit communautaire s'avère hautement pertinent comme stratégie de **développement responsable et durable** pour le Québec.

ENJEUX ET ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT DU RQCC

Les actions du RQCC pour les prochaines années seront ciblées en fonction, entre autres, des orientations suivantes :

1. Renforcer la promotion du crédit communautaire en tant que levier de développement responsable et durable et se positionner comme un acteur incontournable au sein du milieu socio-économique
2. Prendre part à la réalisation des orientations 2010-2015 du <i>Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale</i> , pour lequel le RQCC est identifié comme partenaire
3. Soutenir la recherche de financement des organismes membres (diversifier les sources pour le fonctionnement de base + capitalisation)
4. Poursuivre le développement de l'expertise professionnelle et la cohésion au sein du Réseau (bonifier les pratiques de chaque organisation par la création d'outils, de gestion et d'activités de formation et de réseautage)

RECOMMANDATIONS

En conséquence, les défis en termes de recherche de capitalisation, d'efficacité de gestion et de qualité des services augmenteront en proportion de la croissance des besoins en création et maintien d'emplois liés au contexte socio-économique des prochaines années.

À la lumière du présent argumentaire, et considérant la performance fiscale du RQCC qui démontre une rentabilité pour l'État, le RQCC souhaite que le gouvernement du Québec :

1. Reconnaître l'**expertise du RQCC auprès de clientèles spécifiques** (faible revenu, jeunes, femmes, immigrants, non francophones, etc.) ainsi que **son rôle et son utilité tout au long du processus entrepreneurial**, soit les 4 phases identifiées par le MDEIE (*exemples concrets en annexe 4*) :

A. Sensibilisation - promotion
B. Prédémarrage - démarrage
C. Pérennité – croissance
D. Transmission – relève

2. Appuie le RQCC dans son défi continu de **recherche de capitaux** (capitalisation dédiée au microcrédit aux entrepreneurs), notamment :

A. En faisant davantage de promotion-sensibilisation pour l'investissement socialement responsable;
B. En créant davantage d'incitatifs fiscaux qui encouragent et stimulent concrètement l'investissement socialement responsable ou éthique, l'investissement à vocation communautaire;

C. En exerçant son pouvoir d'influence et de législation afin d'inciter les institutions financières, les caisses de retraite, les Fonds de travailleurs, etc. d'exercer une autre facette de leur responsabilité sociale par l'obligation de placer annuellement un pourcentage de leur portefeuille dans un investissement à vocation communautaire.

3. Appuie le RQCC dans ses démarches pour la **diversification des sources pour le financement de base** en lien avec son double rôle social et économique et les clientèles desservies (à l'exemple du programme du défi de l'entrepreneuriat jeunesse qui bonifie l'accompagnement chez les jeunes) :

A. l'accès aux fonds et programmes dédiés à l'éducation financière;

B. le partenariat avec le secrétariat à la condition féminine pour la clientèle femme;

C. le partenariat avec le ministère de l'immigration et des communautés culturelles pour la clientèle immigrante;

D. le partenariat avec le ministère du développement économique du Canada pour la clientèle anglophone;

E. l'ouverture du programme STA à la clientèle du crédit communautaire

4. Poursuive et bonifie le **soutien financier** au Réseau québécois du crédit communautaire, soit :

A. **Garantir le financement récurrent actuel** pour l'intervention du RQCC et de ses membres, tel que recommandé dans le Rapport d'évaluation du RQCC par le MDEIE en 2009 ;

B. **Explorer une hausse de budget** qui permettrait la **consolidation et la croissance** des organismes membres et l'amélioration de certains ratios de productivité visant à augmenter leur contribution sociale et économique (**avec indicateurs de performance** en fonction des gains observables visés), notamment :

- Développer des points de services pour mieux couvrir le territoire desservi;
- Augmenter le nombre d'heures d'accompagnement aux entrepreneurs;
- Développer des activités de formation, de mise en commun des pratiques pour favoriser la professionnalisation du personnel actuel et futur ;
- Développer des outils de gestion et d'analyse adaptés à notre réalité;
- Offrir des conditions salariales concurrentielles pour limiter le roulement de personnel;

C. Envisager une enveloppe budgétaire dédiée au **développement du territoire**, soit :

- financer les 2 membres partenaires actuellement en attente ;
- étendre le Réseau dans les 5 régions non couvertes du Québec (Lanaudière, Centre-du-Québec, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec).

Le RQCC est un bel exemple, à l'échelle micro, de l'écosystème entrepreneurial qui pourrait être reproduit à l'échelle macro au Québec. Il représente la diversité des régions, la variété des clientèles, la richesse des initiatives et la constance de l'expertise. C'est pourquoi, si le MDEIE, dans sa recherche

d'une stratégie entrepreneuriale des plus efficaces veut expérimenter des formules de synergies terrains, nous sommes une **porte ouverte**.

De plus, les organismes du RQCC ne font pas que du crédit communautaire mais sont à part entière dédiés à l'entrepreneuriat. Cependant, ils ne siègent pas dans les comités entrepreneuriaux des CRE en région. Bien que la démarche qu'entreprend le gouvernement soit nationale, nous l'invitions à appuyer, recommander, voire même solliciter, pour une meilleure représentation des filières de l'entrepreneuriat, la présence des organismes du RQCC dans les instances entrepreneuriales des Conférences Régionales des Élus.

CONCLUSION

Le RQCC a su faire la preuve, au cours des 10 dernières années, de son rôle essentiel dans la chaîne entrepreneuriale. Pour une clientèle marginalisée de femmes et d'hommes, ayant le potentiel de générer de l'emploi dans une multitude de domaines, le RQCC représente souvent le seul accès possible à de l'accompagnement de proximité (avant et après le prêt) et à une source de financement souple et globale.

Le RQCC comble un créneau pour lequel les autres organisations n'ont pas la capacité ni la flexibilité pour intervenir. Cette complémentarité à d'autres acteurs du milieu est bénéfique à l'entrepreneur ainsi qu'à toute la société. Ainsi, grâce au prêt initial du RQCC, et grâce à la concertation et la confiance des partenaires socio-économiques locaux qui complètent souvent le montage financier, de nombreux projets d'entreprises peuvent voir le jour en réponse aux besoins et aux occasions identifiés localement.

L'accompagnement de proximité assure, avant le démarrage, un projet bien ficelé et un entrepreneur plus compétent, et après le démarrage, le remboursement de la dette et la pérennité de l'entreprise. La réussite du RQCC tient au fait que le crédit octroyé à un entrepreneur est indissociable de l'accompagnement de proximité, adapté aux réalités propres à chaque individu (personnelle, psychologique, physique, culturelle, etc.).

Le RQCC est déterminé plus que jamais à participer au démarrage, à la consolidation, au développement et au suivi du plus grand nombre possible d'entreprises dans une perspective de croissance inclusive pour le Québec, et ainsi, continuer à mettre en œuvre son slogan **Là où plusieurs voient un risque, nous y voyons un potentiel humain.**

ANNEXE 1

Description détaillée du RQCC

Mission

Développer et promouvoir l'approche du crédit communautaire dans la perspective du développement de l'entrepreneuriat, du mieux-être individuel et collectif et de la lutte à la pauvreté au Québec.

Le RQCC soutient les Fonds et les Cercles d'emprunt membres du Réseau en tant que ressources alternatives offrant l'accès à du capital et de l'accompagnement de proximité aux communautés locales afin de réaliser des activités économiques durables et responsables.

Valeurs

L'entraide, l'égalité et la solidarité, sont les fondements de base des actions du RQCC. Les pratiques du crédit communautaire passent également par la concertation, le partenariat et l'accès aux réseaux d'échanges communautaires.

La collaboration est sans doute une des plus grandes qualités que les partenaires, les promoteurs et les membres du Réseau appuient et partagent à l'égard du crédit communautaire.

Historique

La naissance du crédit communautaire au Québec, des Fonds et des Cercles d'emprunt, est à l'origine d'une réflexion de différents acteurs du milieu, dans les années '80. L'objectif était de trouver des solutions à l'accessibilité à du capital de développement et de risque pour des populations appauvries dans des régions et quartiers de centres urbains dévitalisés. C'est aussi à ce moment que les CDÉC sont apparus au Québec et plus tard les CLD dans les années '90.

La création de la Gramen Bank (Banque des villages), fondé en 1983 au Bangladesh pour venir en aide aux populations démunies des milieux ruraux, a fourni, principalement aux Cercles d'emprunt, un modèle intéressant à appliquer aux réalités québécoise. Les Fonds d'emprunt, quand à eux, se sont plutôt rattachés au modèle des États-Unis pour s'implanter tout d'abord, dans la région de Montréal. Par conséquent, suite à cela, au cours des années suivantes, l'émergence et le développement économique communautaire au Québec, tel que nous le connaissons aujourd'hui, provient de modèles issus de différentes structures comme les CDÉC, les CLD, les premiers Fonds ou Cercles à s'être implantés ou encore en développant leur propre modèle à l'image de leur région ou réalité.

En juin 2000, un groupe d'individus munis d'une grande volonté et de beaucoup de détermination à promouvoir le microcrédit québécois comme outil de développement économique et de lutte à la pauvreté a décidé d'unir ses forces afin de fonder le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC).

Le microcrédit ayant fait ses preuves, les Nations-Unies décrètent, en 2005, l'Année internationale du microcrédit. Une motion fut également déposée à l'Assemblée nationale du Québec, le 20 octobre 2005, afin de souligner la Semaine nationale du microcrédit au Québec. Le 11 mars 2009, l'Assemblée nationale du Québec soulignait la Journée nationale du crédit communautaire, reconnaissant ainsi le

microcrédit québécois comme un investissement social et responsable, un placement éthique, un outil de développement individuel et collectif ainsi qu'une stratégie de développement responsable et durable.

En 2010, le RQCC fête ses 10 ans d'existence vouées à la promotion du crédit communautaire et regroupe 23 membres, dont 21 financés par le MDEIE, incluant douze (12) Fonds d'emprunt et onze (11) Cercles d'emprunt au travers du Québec. Le Réseau est ainsi devenu un acteur clé dans l'économie sociale et l'entrepreneuriat au Québec en soutenant le crédit communautaire, c'est à dire le microcrédit québécois et l'accompagnement de proximité offert aux individus exclus du crédit offert par les institutions financières traditionnelles.

Objectifs

Les objectifs du Réseau sont à la mesure de son double rôle social et économique :

- Offrir l'accès à du capital et de l'accompagnement de proximité aux communautés locales afin de réaliser des activités;
- Promouvoir le démarrage et la consolidation d'entreprises pour ainsi créer des emplois durables et de qualité tout en répondant aux besoins sociaux, économiques et culturels de la population;
- Permettre aux personnes qui sont sans emploi et qui vivent la précarité économique d'accéder à du financement pour démarrer ou maintenir un projet d'entreprise individuelle, collective ou de travail autonome;
- Remettre en action les personnes qui sont exclues de la vie économique, sociale, culturelle et politique de leur collectivité;
- Combattre la pauvreté et contribuer à la revitalisation de territoires défavorisés.
- Sensibiliser et promouvoir l'entrepreneuriat.

Le Réseau

Les 23 membres du Réseau québécois du crédit communautaire, présents de la Gaspésie jusqu'à l'Outaouais, aident les individus à trouver et développer les ressources nécessaires à la réalisation de leur démarche entrepreneuriale.

Que ce soit par les Cercles ou les Fonds d'emprunt, le microcrédit québécois se retrouve presque partout au Québec et dessert notamment une clientèle de jeunes, de femmes, d'immigrants, des anglophones et allophones pour les soutenir dans leur accomplissement personnel, social et économique.

Les Fonds d'emprunt

Les Fonds représentent un outil de crédit communautaire souple offrant l'acquisition d'habiletés entrepreneuriales et le support au démarrage et au maintien des micro-entreprises, des petites entreprises et des entreprises de l'économie sociale. Les Fonds ont une approche d'accompagnement individuel et de suivi et peuvent répondre à des besoins financiers supérieurs.

Le travail des Fonds d'emprunt s'articule autour de quatre volets distincts :

- La mobilisation de l'épargne et du capital

- Le soutien technique et l'accompagnement
- Le financement de projets
- La sensibilisation et la concertation

Les Cercles d'emprunt

Les Cercles d'emprunt interpellent les personnes qui veulent prendre leur place dans l'économie et la société à partir du travail autonome ou de la micro-entreprise et qui veulent tirer le maximum d'une démarche collective où le soutien des pairs joue un rôle primordial. Ils donnent donc accès au crédit par un accompagnement collectif centré sur la personne, son projet et le développement de ses habiletés entrepreneuriales.

Les Cercles reposent sur une approche qui comporte plusieurs volets :

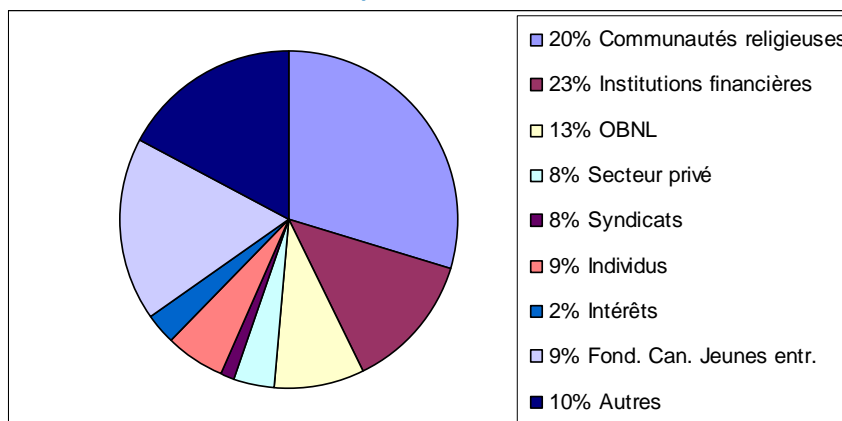
- La mobilisation de l'épargne et du capital
- L'accompagnement de la personne et de l'entreprise
- La prise en charge collective et l'accès au crédit

Les pratiques locales

De la communauté à la communauté...

Offrir du capital d'emprunt qui vient des communautés locales est une des caractéristiques propres au Réseau. Les personnes, organismes, entreprises ou partenaires financiers, par leurs prêts ou leurs dons, reconnaissent le crédit communautaire comme un investissement éthique et responsable qui a toutes les chances de bénéficier à leur milieu local. C'est la communauté qui prête à la communauté dans un esprit de solidarité. Le crédit communautaire agit ainsi comme un outil de développement économique et un effet de levier avec d'autres acteurs du financement afin d'éviter la sous-capitalisation des entreprises et l'appauvrissement de la population.

Tableau : Provenance de la capitalisation



L'expertise

Dans chacune des régions où le RQCC est présent, un personnel professionnel et dévoué permet aux individus de profiter de leur expertise et de développer les compétences et les outils nécessaires au

succès de leurs projets d'entreprises. Cela malgré les défis au niveau du financement des opérations, il existe une stabilité des directions et des équipes, ce qui permet de maintenir notre expertise.

Évaluer les différentes capacités des entrepreneurs et les accompagner dans le développement de leurs aptitudes ainsi que dans l'exploitation de leurs forces jusqu'à ce qu'ils soient prêts à se lancer en affaires: voilà ce que notre personnel expérimenté apporte à leur collectivité. De plus, les entrepreneurs ne sont pas laissés à eux-mêmes et bénéficient aussi d'un accompagnement de proximité aussi bien avant qu'après l'obtention d'un financement accordé pour leurs entreprises. Il est important de noter que les organisations membres du Réseau offrent également l'accompagnement à des personnes même si elles n'empruntent pas.

Notre professionnalisme est à la hauteur et reconnu par nos partenaires. Cette reconnaissance a contribué à la croissance et à la consolidation des organisations de crédit communautaire ainsi qu'à l'augmentation de leur fonds de capital à prêter.

ANNEXE 2

Organismes membres du RQCC

❖ MEMBRES ACTIFS

BAS ST-LAURENT -----

Réseau Accès Crédit
www.reseauaccescredit.com
418 734-0012

MicroCrédit KRTB
www.microcreditkrtb.com
418 899-6858

SAGUENAY-LAC ST-JEAN -----

Fonds d'Entraide Communautaire & Cercles d'Emprunt du Saguenay-Lac-St-Jean
www.fondsentraidecommunautaire.org
418 698-1176

CAPITALE-NATIONALE -----

Fonds d'Emprunt Québec
www.fonds-emprunt.qc.ca
418 525-0139

Cercles D'emprunt de Charlevoix
www.cerclesdempruntdecharlevoix.org
418 435-3673

GASPÉSIE- ÎLES-DE-LA-MADELEINE ---

Accès Micro-Crédit Baie-des-Chaleurs
www.creditcommunautaire.org
418 534-3834

LAVAL -----

Société Communautaire Lavalloise d'Emprunt (SOCLE)
www.socle.org
450 668-1200

MAURICIE -----

Fonds Communautaire d'Emprunt de la Mauricie & Cercles d'Emprunt Mauricie
www.fcem.qc.ca

819 371-9050

ESTRIE -----

Pro-Gestion Estrie
www.progestion.qc.ca

819 822-6163

OUTAOUAIS -----

Cercles d'Emprunt d'Option Femmes Emploi
www.optionfemmesemploi.qc.ca

819 246-1725

MONTRÉAL -----

Association Communautaire d'Emprunt de Montréal (ACEM)
www.acemcreditcommunautaire.qc.ca

514 843-7296

Compagnie F (Cercles Aurora)
www.compagnie-f.org
514 381-7333

Corporation de Développement de l'est (CDEST)
www.cdest.qc.ca
514 256-6825

Cercles d'Emprunt de Montréal
www.cerclesdemprunt.com
514 849-3271

LAURENTIDES -----

Fonds d'Emprunt des Laurentides (FEL) & Projets Communautaires des Laurentides (Cercles)
www.felaurentides.org

450 562-3553

Fonds Communautaire d'Accès au Micro-Crédit (FCAMC)

www.fondsmicrocredit.qc.ca

450 818-74830

MONTÉRIGIE -----

Association Communautaire d'Emprunt de la Rive-Sud (ACERS)
www.acers.qc.ca

450 679-5822

Cercles d'Entraide de la Rive-Sud
www.cercles-entraide.ca

450 446-8279

❖ MEMBRES PARTENAIRES

CHAUDIÈRE- APPALACHES -----

Micro-Crédit Lotbinière
www.microcreditlotbiniere.org
418 596-3300

MONTÉRIGIE -----

Les Cercles d'Entraide du CAE de la Haute-Yamaska
www.caehyr.com
450 378-2294

ANNEXE 3

Les Fonds et les Cercles d'emprunt

Le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) regroupe douze (12) Fonds communautaires et onze (11) Cercles d'emprunt.

Que ce soit par les Cercles d'emprunt ou les Fonds communautaires d'emprunt, le microcrédit québécois agit partout au Québec, là et pour qui ça compte, notamment auprès des jeunes, des femmes et des immigrants, pour les soutenir dans leur accomplissement personnel, social et économique.

Fonds d'emprunt

Les Fonds représentent un outil de crédit communautaire souple permettant le support au démarrage et au maintien des micro-entreprises, des petites entreprises et des entreprises de l'économie sociale. Les Fonds ont une approche d'accompagnement individuel et de suivi. Ils peuvent répondre à des besoins financiers plus élevés.

Le travail des Fonds communautaires d'emprunt s'articule autour de quatre volets distincts :

- La mobilisation de l'épargne et du capital;
- Le soutien technique et l'accompagnement;
- Le financement de projets;
- La sensibilisation et la concertation.

Exemples de services complémentaires offerts par les fonds d'emprunt :

- Fonds adaptés à la réalité des différentes clientèles (18-35 ans, artistes et artisans des métiers d'art, etc.);
- Prêts-ponts pour des entreprises culturelles, d'économie sociale, des OSBL, etc.;
- Prêts études pour ceux et celles qui veulent devenir travailleur autonome et qui n'ont pas accès à des prêts et bourses;
- Groupe de coaching d'entreprise et mentorat;
- Soutien et information lors d'une première démarche entrepreneuriale (démarrage, consolidation, plan d'affaires, etc.);
- Formation, orientation et conseils dans les différentes étapes du démarrage ;
- Valorisation de l'engagement social, culturel et économique du milieu ;
- Promotion de l'entrepreneuriat notamment auprès des jeunes de 18 à 35 ans, des femmes, et des artisans;
- Animation de conférences et formations à l'entrepreneuriat;
- Formation de groupe afin de déterminer son profil entrepreneurial;
- Suivi individuel « post-démarrage » pour les entrepreneurs;
- Aide individuel pour les entreprises déjà en opération;
- Macro crédit pour financer des activités de représentation;
- Formations à la carte;
- Promotion des entreprises et réseautage;
- Centre de documentation et aides techniques (poste informatique, Internet, photocopie, etc.).

Cercles d'emprunt

Les Cercles d'emprunt interpellent les personnes qui veulent prendre leur place dans l'économie et la société à partir du travail autonome ou de la micro-entreprise et qui veulent tirer le maximum d'une démarche collective où le soutien des pairs joue un rôle primordial. Ils donnent donc accès au crédit par un accompagnement collectif centré sur la personne et son projet entrepreneurial.

Les Cercles reposent sur une approche qui comporte plusieurs volets :

- La mobilisation de l'épargne et du capital;
- L'accompagnement de la personne et de l'entreprise;
- La prise en charge collective et l'accès au crédit.

Exemples de services complémentaires offerts par les Cercles d'emprunt :

- Soutien et information lors d'une première démarche entrepreneuriale (démarrage, consolidation, plan d'affaires, etc.);
- Formation, orientation et conseils dans les différentes étapes du démarrage ;
- Programmes de pré-démarrage et démarrage d'entreprise destinés aux femmes anglophones et allophones de Montréal;
- Attestation de spécialisation professionnelle (ASP);
- Formation « Vente-Conseil » validée par un Diplôme d'Étude Professionnelle (DEP) délivré par le Ministère de l'Éducation du Loisir et des Sports ;
- Programmes afin de déterminer son profil entrepreneurial;
- Programme de formation offert aux entrepreneurs et aux travailleurs autonomes;
- Intégration des micro-entreprises et des travailleurs autonomes dans des réseaux de PME afin de maximiser le potentiel d'affaires de développement des entreprises membres.

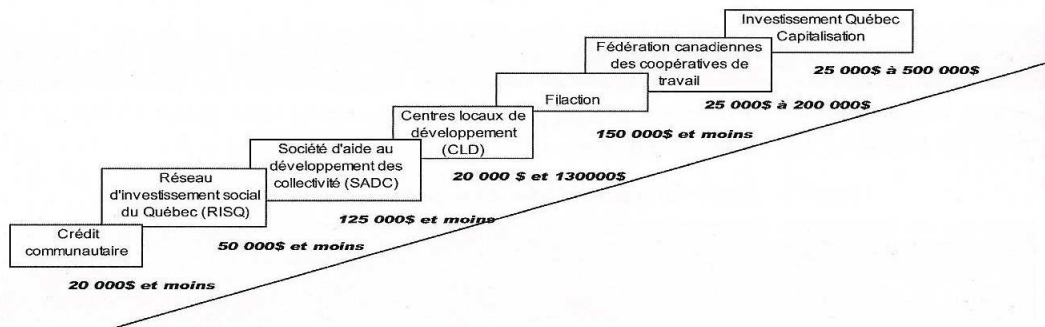
ANNEXE 4

Positionnement du RQCC dans la chaîne québécoise du financement

3.2.1 LE POSITIONNEMENT DU RQCC DANS LA CHAÎNE QUÉBÉCOISE DU FINANCEMENT

L'inventaire des principaux acteurs impliqués dans le financement solidaire et au soutien à l'entrepreneuriat permet de constater que le RQCC **occupe seul le premier échelon dans la chaîne québécoise du financement** (graphique 4).

Graphique 4 : La place du crédit communautaire parmi les mécanismes de financement



Le RQCC occupe un créneau unique et se distingue des autres organismes de financement par les trois principaux éléments suivants :

1. Une réponse aux besoins d'une clientèle exclue des sources traditionnelles de crédit.
2. La capitalisation, une source de financement éthique qui permet l'accès à des prêts.
3. La pratique du crédit communautaire passe par la concertation et le partenariat, soutenue par le bénévolat

Source : Extrait du Rapport d'évaluation du RQCC par le MDEIE en avril 2009

*Il faut cependant noter que certains Fonds d'emprunt accordent des prêts pouvant aller jusqu'à 50 000\$ selon les cas qui se présentent.

ANNEXE 5

LE RQCC ACTIF DANS TOUTES LES ÉTAPES DE LA CHAÎNE ENTREPRENEURIALE

PROMOTION ET SENSIBILISATION



:: SEMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

LES CERCLES D'EMPRUNT DE CHARLEVOIX

Les Cercles d'Emprunt de Charlevoix ont contribué à la semaine de l'économie sociale dans Charlevoix.

Organisation, engagement, kiosque d'information, tous leurs efforts ont été déployés pour promouvoir l'économie sociale. Des promoteurs de l'économie sociale, comme la Coop de l'arbre (photo), ont ouvert leurs portes au public pour présenter leurs activités.

PRÉDÉMARRAGE ET DÉMARRAGE



:: TRAITEUR L'ARC-EN-CIEL DES SAVEURS

FONDS D'EMPRUNT DES LAURENTIDES

BRIGITTE CHASSÉ

L'Arc-en-ciel des saveurs-traiteur offre des plats équilibrés et congelés fait à partir d'aliments frais. Le service est particulièrement offert dans les garderies où la demande est forte dans les Laurentides. La promotrice souhaite permettre, surtout aux enfants, de mieux s'alimenter en garderie en offrant des repas basés sur le guide alimentaire canadien. Des menus végétariens avec aliments biologiques sont offerts afin d'aider les enfants à développer de bonnes habitudes. Un service de traiteur pour des soirées thématiques est aussi offert.

« L'Arc-en-ciel des saveurs-traiteur a déjà surpassé ses objectifs fixés au démarrage, le service étant en grande demande dans la région »

CROISSANCE ET PÉRENNITÉ



:: ARTS GRAPHIQUES PRO-GESTION ESTRIE

MÉLANIE-ALEXANDRA BEAUCHAMP

Travailleur autonome depuis plusieurs années dans les arts graphiques, Mélanie-Alexandra Beauchamp a été surprise lorsqu'un de ses plus importants clients a tranquillement diminué ses commandes.

Désirant structurer une entreprise et entreprendre des actions plus spécifiques en commercialisation afin de gagner une nouvelle clientèle, Mélanie-Alexandra frappe à la porte du Cercle d'emprunt à l'automne 2009.

« Il y a un côté organisation nécessaire à l'entreprise. Avec la démarche de Pro-Gestion, on est obligé d'avoir des objectifs clairs. Ici, t'es pris en charge. »

TRANSMISSION ET RELÈVE



:: CIME AVENTURE ACCÈS MICRO-CRÉDIT BAIE-DES-CHALEURS

ÉLODIE BRIDEAU

Cime Aventure est une entreprise de tourisme d'aventure qui existe depuis 1989. Accueillant entre 20 000 et 25 000 visiteurs par année, cette entreprise a amorcé à l'été 2009 un important processus de transition et de transfert éventuel d'entreprise.

En effet, Élodie Brideau, fille aînée de l'actionnaire majoritaire, occupe depuis quatre ans la fonction de directrice administrative au sein de cette entreprise et effectue actuellement un baccalauréat en administration des affaires. Elle désire être intégrée dès maintenant dans l'actionnariat de l'entreprise en acquérant 35% des actions votantes.

« Accès micro-crédit Baie-des-Chaleurs s'est associé à d'autres partenaires financiers de la région pour que ce rêve devienne réalité en lui accordant au mois de juillet 2009 un prêt au montant de 10 000\$ remboursable sur une période de trois ans. »

ANNEXE 6

LE MICROCRÉDIT DANS LE MONDE

Historique

On peut trouver des exemples au microcrédit dans la pratique de prêt sur gage à faibles taux ou sans intérêt dans les **tontines** en pays émergents, dans les **mutuelles** de crédit agricole ou les **banques populaires**, créées en Europe à la fin du XIX^e siècle.

Cependant, depuis 1999, la méthodologie de crédit adoptée par les institutions de microfinance s'oriente vers la forme d'un **produit individuel flexible**, ressemblant davantage aux «produits bancaires classiques». La forme choisie à l'origine était plutôt basée sur la méthodologie de crédit collectif, utilisant les mécanismes d'épargne locale et de caution solidaire ainsi que la supervision des pairs pour couvrir le risque de crédit.

Des exemples dans le monde

La Banque mondiale	Recensement de 10 000 institutions de microfinance dans 85 pays, au service de 130 millions de personnes pour un encours de 30 milliards d'euro.
Afrique et Asie (<i>Sénégal, Niger, Congo, Cameroun, Cambodge, Centrafrique et Philippines</i>)	Créé en 1979, le Centre international du Crédit mutuel est une association qui crée et organise des réseaux coopératifs de microfinance.
France	Créée et présidée par Jacques Attali économiste et intellectuel français en 1998, PlaNét Finance est l'une des principales organisations internationales de développement du secteur de la microfinance. Elle propose des services d'assistance technique, de notation et de financement à l'ensemble des acteurs de la microfinance.
	Le principal opérateur est l' Association pour le droit à l'initiative économique . Elle délivre 10 000 à 13 000 microcrédits par an à des chômeurs ou Rmistes créateurs de leur propre emploi, ou à des travailleurs pauvres. L'association compte plus de 130 agences dans toute la France.
Belgique	Deux institutions dominent cette sphère : le Fonds de participation et la coopérative Crédal .
Suisse	Une des institutions les plus connues est la fondation Microcrédit Solidaire Suisse (anciennement ASECE), fondée en 1998. Sur le plan international, la société <i>ResponsAbility Social Investment Services</i> a lancé un fond <i>responsAbility Global Microfinance Fund</i> dont le volume des investissements a atteint en 2008 584 millions de dollars. Environ 2 millions de personnes dans 54 pays en profitent. Nous pouvons citer également l' <i>Aga Khan Agency for Microfinance</i> , gérée selon le droit suisse, établie à Genève.

<p>Etats-Unis</p>	<p>Le <i>Community Reinvestment Act (CRA)</i> mentionne que <i>les institutions financières ont une obligation continue et non discriminatoire d'aider à répondre aux besoins de crédit des communautés, y compris dans les régions à faible revenu ou modéré sans que ce soit incompatible avec de saines pratiques de financement.</i></p> <p>Pour atteindre cet objectif, les banques et autres institutions financières de prêt doivent octroyer des crédits et d'autres services financiers dans toutes les zones géographiques où elles proposent des services bancaires. Ces zones sont définies par les points de services. Par ailleurs, les banques ont l'obligation de justifier les refus de prêts. Seuls les critères économiques peuvent entrer en ligne de compte pour ces crédits non accordés.</p>
<p>Canada</p>	<p>Réseau d'investissement communautaire du Canada (RICC)</p> <p>La mission du RICC est de renforcer les capacités de ces membres afin qu'ils puissent développer l'accès au capital et aux services de soutien des entreprises de la nouvelle économie et des collectivités et individus socialement exclus au Canada. Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ promouvoir le secteur de l'investissement communautaire; ▪ soutenir la viabilité et la croissance des organismes membres et du secteur; ▪ travailler à augmenter la quantité de capital accessible et abordable pour utilisation par les organismes membres; ▪ améliorer la capacité des intervenants, à travers une pratique et un partage de l'information améliorés; ▪ travailler avec tous les niveaux de gouvernements dans l'objectif d'améliorer le milieu de la réglementation en matière d'investissement communautaire au Canada. <p>Les membres du RICC sont, entre autres,</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fonds d'entreprise sociale à Edmonton en Alberta dont l'objectif est de devenir un fonds de dotation permanent de 10.5 millions de dollars qui fournira du financement et de l'assistance technique aux entreprises sociales et des projets de logement abordable. ▪ Fédération canadienne des coopératives de travail qui est un fonds d'investissement de 900 000 \$ dont l'objectif est de créer de nouvelles coopératives de travail et de développer celles qui existent déjà, dans toutes les régions du Canada. ▪ Fonds d'emprunt communautaire d'Ottawa qui fournit des prêts aux individus et aux groupes d'Ottawa qui ont de bonnes idées, de l'expérience et de l'énergie pour les mettre en application. Les personnes qui s'adressent à l'OCLF sont des entrepreneurs. Ils sont prêts à prendre des risques pour avancer. Ils manquent souvent de revenus, de biens, de sécurité ou d'historique de crédit. Le FECO comble ces lacunes.

Engagement envers les « communautés » ou principe de solidarité : une finalité orientée vers le développement local

Les activités de microcrédit encouragent les **microprojets** au niveau local au même titre que le crédit communautaire au Québec. Celles-ci sont souvent plus efficaces et ont un plus grand effet d'entraînement en créant un **maillage économique** que certaines infrastructures ou certains grands projets industriels qui ne rapportent pas nécessairement de bénéfices aux communautés défavorisées. Cet **effet de levier** permet d'agir efficacement auprès de ceux qui prennent des initiatives en s'engageant personnellement, c'est-à-dire les entrepreneurs. Mais au-delà du simple aspect financier, les programmes de microcrédit ont aussi un **impact sur le développement local**.

L'entrepreneuriat représente l'action humaine qui est soutenue par le milieu environnant, générant des ressources financières par la création ou le développement d'activités économiques, évoluant avec cette contribution pour finalement faire croître l'économie, et ce, dans le but de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs d'un territoire.

Annexe 7

Lettres d'appui

Madame Roselyne Mavungu
Présidente
Réseau québécois du crédit communautaire
3333 rue du Carrefour, local A-291
Québec (Québec) G1C 5R9

Objet : lettre d'appui au Réseau québécois du crédit communautaire

Madame,

J'ai eu le privilège d'agir comme président d'honneur de quelques-unes des activités d'associations membres du réseau québécois du crédit communautaire et été à même de constater non seulement l'importance du crédit communautaire et du micro-crédit qu'offre les membres de ce réseau et aussi l'aide qu'ils apportent au soutien à l'esprit entrepreneurial de travailleurs sans emploi. Ce faisant, le Réseau québécois du crédit communautaire aide à la réinsertion dans le monde du travail de nombreux sans emplois et favoriser le développement de l'esprit entrepreneurial.

Dans le cadre de la tournée nationale de consultation sur l'entrepreneuriat, en ma qualité de président du Mouvement Desjardins des années 1987 à 2000 et aujourd'hui professeur associé à l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'à l'Institut de recherche en coopération de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), je souhaite reconnaître la créativité, l'innovation et l'importante contribution du RQCC dans le secteur de l'économie sociale et dans le développement de l'entrepreneuriat au Québec, tant au plan social, économique que culturel.

Cette contribution est d'autant plus importante vu l'importance d'appuyer les principes et les valeurs de l'entrepreneuriat collectif et de participer au développement de l'innovation sociale au Québec. Le RQCC comble un créneau pour lequel les autres organisations n'ont pas la capacité ni la flexibilité pour intervenir. Cette complémentarité à d'autres acteurs du milieu est bénéfique à l'entrepreneur ainsi qu'à la société entière.

C'est avec plaisir que j'appuie les démarches du RQCC et nous considérons que l'apport financier des gouvernements canadien et québécois sera requis pour permettre que notre collectivité soit desservie par une telle approche inclusive pour la croissance inclusive du Québec.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

(s) Claude Béland

Claude Béland, président Mouvement Desjardins (1987-2000)
Président du MEDAC, (Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires,
Président du Mouvement Démocratie et Citoyenneté du Québec
Professeur associé UQAM et IRECUS.



Montréal, le vendredi 7 janvier 2011

Madame Roselyne Mavungu
Présidente du Réseau québécois du crédit communautaire
3333, rue du Carrefour, bureau A-291
Québec (Québec) G1C 5R9

Objet : Appui au Réseau québécois du crédit communautaire

Madame Mavungu,

La Caisse d'économie solidaire suit depuis longtemps l'évolution du crédit communautaire au Québec ainsi que les réalisations du Réseau québécois du crédit communautaire.

Dans le cadre de la tournée nationale de consultation sur l'entrepreneuriat, la Caisse d'économie solidaire souhaite reconnaître l'importante contribution du RQCC au secteur de l'économie sociale ainsi qu'à l'essor de l'entrepreneuriat au Québec, et ce, tant sur le plan social que sur les plans économique et culturel.

Pour la Caisse d'économie solidaire, la contribution du RQCC est particulièrement valable, car, tout en s'appuyant sur les principes et les valeurs de l'entrepreneuriat collectif, cette organisation favorise l'innovation sociale. Que ce soit par son approche, ses pratiques ou ses interventions, elle répond aux besoins bien réels qu'expriment des institutions, des organisations et des communautés.

La Caisse reconnaît que le RQCC occupe un créneau unique en raison de la flexibilité dont elle peut faire preuve dans ses interventions. Ses forces complémentaires à celles des autres acteurs du milieu sont bénéfiques à l'entrepreneuriat ainsi qu'à la société toute entière.

Je tiens à vous faire savoir que la Caisse appuie les démarches du RQCC et estime que le soutien financier des gouvernements canadien et québécois est nécessaire pour que la collectivité puisse profiter de son apport indispensable à la croissance du Québec.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Paul Ouellet
Directeur général